



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°695) DE MISE A DISPOSITION, DE LA SALLE BERLIOZ, A L'ASSOCIATION CFMO, A TITRE PAYANT**      **DÉCISION N° DM-21-071**  
**EN DATE DU 24 FEVRIER 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association du Centre de Formation des Musiciens d'Orchestre (CFMO) représentée par Madame Emmanuelle DUTHU, par délégation de son Président, Pierre-Henri DENAIN, et domiciliée, 131 boulevard de Sébastopol, 75002 PARIS, d'organiser des masterclasses, dans la salle Berlioz, les 5 et 18 février et 19 mars 2021 de 9 h 30 à 16 h

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association du Centre de Formation des Musiciens d'Orchestre (CFMO) représentée par Madame Emmanuelle DUTHU, par délégation de son Président, Pierre-Henri DENAIN, une convention de location de salle pour un montant de 273 TTC (deux cent soixante-treize euros), d'organiser des masterclasses, dans la salle Berlioz, les 5 et 18 février et 19 mars 2021 de 9 h 30 à 16 h

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210224-Imc1H8108H1-AR Date de réception en Préfecture : 24/02/2021 Date de Publication : 24/02/2021
---